

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

30 SEP. 2022

Arrêté du

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice
organisé au titre de l'année 2023**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès aux deuxième et troisième grades du corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2022 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2023 de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

En application de l'arrêté du 30 décembre 2015 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2023 est composé de la manière suivante et par ordre alphabétique :

Madame ALEXANDRE Mathilde, directrice des services de greffe judiciaires, cheffe du pôle affaires générales, à la Direction des services judiciaires, sous-direction des ressources humaines de la magistrature, bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales ;

Madame BLANC Gaëlle, directrice principale des services de greffe judiciaires, cheffe du pôle conduite du changement liée aux nouvelles technologies, à la Direction des services judiciaires, sous-direction de l'organisation judiciaire et de l'innovation, bureau de l'accompagnement de l'organisation des juridictions ;

Monsieur GROSS Christophe, cadre éducatif, responsable d'unité éducative, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Est, direction territoriale Meurthe-et-Moselle/Meuse/Vosges, établissement de place éducatif Lorraine Sud, unité éducative d'hébergement collectif de Laxou ;

Madame HOURLIER-MOREAU Nathalie, attachée d'administration de l'Etat, chargée d'études gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, sous-direction des ressources humaines et des relations sociales, bureau de la politique et de la gestion des emplois fonctionnels ;

Monsieur LISBONIS Antoine, directeur des services de greffe judiciaires, chef du pôle Cassiopée tribunaux judiciaires, à la Direction des services judiciaires, sous-direction de l'organisation judiciaire et de l'innovation, bureau des applications informatiques pénales ;

Madame MARCETEAU Imelda, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet du Président du tribunal judiciaire, à la Direction des services judiciaires, cour d'appel de Rennes, tribunal judiciaire de Nantes ;

Monsieur MAZZAROL Laurent, attaché d'administration de l'Etat, responsable administratif et financier, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg, centre de détention d'Ecrouves ;

Madame WINTZERITH Sophie, attachée d'administration de l'Etat, chargée d'études gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des corps communs, au Secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des parcours professionnels, bureau du recrutement et de la formation professionnelle ;

Madame ZAMORE Tania, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef de section des personnels de surveillance, à la Direction de l'administration pénitentiaire, service de l'administration, sous-direction des ressources humaines et des relations sociales, bureau de la gestion des personnels ;

Monsieur ZERIAHENE Kamel, attaché d'administration de l'Etat, coordinateur marchés, au Secrétariat général, service du numérique, département pilotage des produits numériques métiers, bureau pilotage.

Article 2

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2023 est présidé par Madame BLANC Gaëlle, directrice principale des services de greffe judiciaires.

Article 3

Monsieur MAZZAROL Laurent, attaché d'administration de l'Etat, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 4

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 SEP. 2022**

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des parcours professionnels



Christophe DÉAL